

# DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ

> Un accompagnement durable **vers** et **dans l'emploi** pour les personnes en situation de handicap (plaquette partenaire)

## LADAPT Sarthe / Loire Atlantique

### Votre interlocuteur :

- Sophie MONCLUS : emploi.accompagne72@ladapt.net - 02 43 51 20 40



Accompagner les personnes en situation de handicap afin d'obtenir rapidement un emploi en **milieu ordinaire de travail**.

**Un accompagnement tripartite** entre le bénéficiaire, l'employeur et le référent Emploi Accompagné afin de réfléchir à la meilleure intégration possible.

### ■ Les spécificités de l'emploi accompagné

- **Un référent unique** qui assure le lien entre le bénéficiaire, son employeur et les autres acteurs de l'accompagnement.
- **Un accompagnement sans limite de durée** avec une veille active.
- **Un accompagnement renforcé** dans la recherche d'emploi.
- **Un accompagnement adapté** à la personne en situation de handicap.
- **Un appui à l'intention de l'employeur** afin de sécuriser la prise de poste et le maintien dans l'emploi.

### ■ Qui peut en bénéficier?

L'emploi accompagné s'adresse aux travailleurs handicapés de plus de 16 ans ayant un projet professionnel dans le milieu ordinaire :

- Avec une RQTH,
- Souhaitant sortir du milieu protégé (ESAT),
- Sortant d'ULIS,
- Salariés en emploi ayant des difficultés, particulières pour se maintenir dans l'emploi.

Outre le public cible, le projet vise à accompagner les personnes qui présentent :

- Des troubles du spectre autistique,
- Une déficience psychique,
- Mais aussi une déficience intellectuelle, motrice, cognitive, auditive, visuelle, sensorielle.

### ■ Déroulement du dispositif

1. **Evaluation de la situation de la personne** : identifier les difficultés et les potentialités en lien avec le handicap afin d'identifier l'environnement professionnel le mieux adapté.
2. **Vérification du projet professionnel et aide à sa réalisation** : se mettre en situation professionnelle et valider ses pistes.
3. **Soutien dans la recherche d'emploi** : ciblage des emplois, des entreprises, aide à la préparation des cv, lettres de motivation, entretien d'embauche.
4. **Accompagnement de la personne dans l'emploi** : intervention du coach en entreprise pour faciliter l'adaptation de l'environnement de travail, appui au bénéficiaire, à l'employeur, sensibilisation aux équipes.



www.ladapt.net

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique  
LADAPT SARTHE & LOIRE ATLANTIQUE: 1, Bd de Maule, 72650 SAINT SATURNIN  
Tél: 02 43 51 20 40 - E-mail: info.saint-saturnin@ladapt.net

# DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ

> Un accompagnement durable **vers et dans l'emploi** pour les personnes en situation de handicap (plaquette partenaire)

## LADAPT Sarthe / Loire Atlantique

### ■ Un groupement solidaire

- Une équipe de référents Emploi Accompagné expérimentée avec des compétences diversifiées
- Une large expertise du handicap et de l'accompagnement
- Une équipe mobile, réactive et créative une très bonne connaissance du territoire et des besoins des entreprises

### ■ Appui aux entreprises

- Répondre aux besoins des employeurs en désignant un interlocuteur unique
- Prévenir ou pallier les difficultés rencontrées
- Sensibiliser et former le tuteur et le collectif de travail
- Adapter le poste et l'environnement de travail
- Créer des fiches de process adaptées à la situation de handicap
- Proposer une aide à la mobilisation des aides financières existantes

### ■ Un fort partenariat pour une coordination et un travail en réseau

- La MDPH, un interlocuteur unique pour les entrées
- Les entreprises du territoire
- Les Services Public de l'Emploi
- Les partenaires de l'emploi
- Les partenaires de l'habitat, de la santé, de la mobilité...

### ■ Les modalités de demande d'emploi accompagné

- Le dispositif d'emploi accompagné est mis en œuvre sur **décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)**, en complément d'une décision d'orientation. Contacter la MDPH de la Sarthe : 02 43 54 11 90
- Dès lors que la CDAPH s'est prononcée pour la mise en place d'un dispositif d'emploi accompagné au profit d'un travailleur handicapé, **une convention individuelle d'accompagnement est conclue entre la personne morale gestionnaire du dispositif, la personne accompagnée ou son représentant légal et son employeur dans un délai de 2 mois**. La décision d'admission dans le dispositif est prise après accord de l'intéressé. **La volonté de la personne à entrer dans le dispositif est une condition essentielle de sa réussite.**
- Les employeurs des travailleurs handicapés qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle peuvent bénéficier du dispositif d'emploi accompagné.
- La proposition peut émaner d'un service public de l'emploi, Cap emploi, Pôle emploi ou Mission locale.

### STRUCTURES PORTEUSES DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ EN SARTHE

LADAPT Sarthe en partenariat avec Sarth'Compétences et Emploi, l'ADGESTI et l'Adapei de la Sarthe.



Avec le soutien financier de:



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique  
LADAPT SARTHE & LOIRE ATLANTIQUE: 1, Bd de Maule, 72650 SAINT SATURNIN  
Tél: 02 43 51 20 40 - E-mail: info.saint-saturnin@ladapt.net